



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 01 juillet 2021

Note de synthèse

Date de la convocation :
23 juin 2020

Date d'affichage :
23 juin 2020

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 5
Votants : 18

Présents : Mmes Nadine SAVIN, Muriel MUNCK, Sylvie PERMEZEL, Nathalie PINTO, Isabelle PILLIARD, Sandrine JOSEPH, Clémentine BOREL, Chantal LESPINASSE, Mrs Didier ALBAN, Emmanuel GENIQUET, Gilles LEMOINE, Philip RAVIX, Grégory GIRONES.

Absents excusés : Sylvie Permezel (pouvoir à Gilles Lemoine)
Lionel Desfarges (pouvoir à Didier Alban)
Cédric Fief (pouvoir à Nadine Savin)
Fabien Frécon (pouvoir à Nathalie Pinto)
Irène Chinoune (pouvoir à Chantal Lespinasse)

Nadine SAVIN est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Convention pour Adhésion à un groupement de commande de prestations de contrôles des poteaux incendies
- Convention d'occupation à titre temporaire de la parcelle ZB 13
- Organisation du personnel scolaire pour la rentrée de septembre 2021 avec accroissement d'activité à l'école.
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour installation éclairage public à LED sur la rue de la mairie.
- Autorisation pour lancer le marché de consultation en MAPA pour les travaux de la rue de la mairie

Examen de devis

Compte rendu de commissions et syndicats

Questions diverses :

Informations diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 08 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

Délibérations.

1- Convention pour Adhésion à un groupement de commande de prestations de contrôles des poteaux incendie

Vu L'article L1414-3 du Code General des Collectivites Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestations de contrôle des poteaux incendie.

La CCDSV propose la constitution, conformément aux articles L. 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la Commande Publique, d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes et ses communes membres, destiné à permettre l'achat de prestations de services de contrôle des poteaux incendie.

L'adhésion au groupement de la CCDSV comme de ses communes membres s'effectuera par la signature de la convention constitutive du groupement de commande par une personne habilitée, après approbation du principe de cette adhésion par le conseil municipal.

La convention prévoit notamment, outre la designation de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée en tant que coordonnateur, la passation d'un marché public de type accord-cadre à bons de commande tel que défini à l'article L. 2125-1, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Elle désigne *également* la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de Communes comme étant compétente, le cas échéant pour attribution des marchés passés par le groupement et détermine le montant de la participation financière de chaque membre pour l'indemnisation du coordonnateur (100 € par membre).

Les modalités précises organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive jointe à la présente délibération.

A ce jour, une convention lie la commune de Sainte Euphémie et SUEZ pour le contrôle des poteaux des poteaux incendie et la petite maintenance. Cette convention a été établi le 01 Janvier 2018 pour une durée de 4 ans, renouvelable sur demande de la municipalité ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec 14 voix pour et 4 abstentions : Emmanuel Geniquet, Nadine Savin, Chantal Lespinasse et Irène Chinoune :

- ✓ **D'APPROUVER** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la réalisation de contrôles des poteaux incendie, annexée à la présente délibération.
- ✓ **D'AUTORISER** le maire à signer la convention de groupement.
- ✓ **DE DIRE** que les credits resultant de l'exécution du contrat passé dans le cadre de ladite convention seront prévus aux budgets de la commune.

2- Convention d'occupation à titre temporaire de la parcelle ZB 13

Lors du conseil du 8 juin 2021, l'achat de la parcelle a été validé. Les services du géometre et du notaire sont sollicités pour réaliser l'achat.

En attendant, la concrétisation de cet achat, ce terrain est nécessaire pour installer la base de vie pour les travaux en cours et à venir avant la création du parking ;

Une convention d'occupation temporaire a été élaborée entre les consorts Soulier et la commune pour disposer de ce terrain dès à présent.

La convention est annexée à la présente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- *Approuve la convention d'occupation temporaire entre les conjoints Soulier et la mairie de Sainte Euphémie*
- *Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.*

3 - Organisation du personnel scolaire pour la rentrée de septembre 2021 avec accroissement d'activité à l'école.

Le nombre d'élèves prévu à la rentrée de septembre se situe à ce jour à 138 comme pour l'année scolaire 2020-2021

L'organisation du travail des personnels communaux reste inchangée.

Carinne Petit s'occupe du restaurant du restaurant scolaire et de l'entretien des locaux avec Pascale Lacour en poste complémentaire. Les postes assurés par Cathy Michelon et Séverine Labalme restent inchangés et concernent une présence dans les classes de maternelles et l'entretien des locaux.

Catherine IOCHEM avait un contrat d'accroissement d'activité validé par le centre de gestion pour réaliser des missions de surveillance et d'entretien des locaux et selon les besoins de la garderie.

Ce poste à 15.80 heures annualisées est réalisé pendant les semaines scolaires 20 heures de travail/semaine. Le renouvellement de ce poste est nécessaire pour assurer la bonne marche de l'école.

Monsieur le Maire demande le renouvellement de ce poste à 20 h par semaine scolaire ou 15h 80 annualisées

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité cette organisation avec un recrutement en CDD du 10/07/2021 au 31/08/2022 de 20 h hebdomadaire en période scolaire.

4 - Autorisation pour la passation d'un marché public pour les travaux rue de la mairie

Dans le cadre du projet de la rue de la mairie, une procédure de consultation doit être lancée pour rechercher une entreprise pour la réalisation des travaux.

Dans le cadre de cette procédure, le conseil doit autoriser le maire à réaliser cette consultation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- ***Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.***

5 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la modernisation de l'éclairage public rue de la mairie.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement, le Département de l'Ain participe aux équipements concourants à la transition écologique.

Le département nous demande de fournir avant le 31 juillet 2021, les demandes de subvention pour l'année 2022 et 2023.

La commune de Sainte Euphémie prévoit de remplacer l'éclairage public sur ma rue de la mairie dans le cadre des travaux d'ensemble de la rue.

Le plan de financement établi par le SIEA pour ces travaux prévoit un reste à charge pour la commune d'un montant de 18 472.28 €.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour demander une subvention auprès du conseil départemental de l'AIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du conseil départemental de l'Ain pour le montant restant à charge de 18472.28 €.

Examen de devis

Une étude de faisabilité est nécessaire pour la réalisation de la sécurisation de la route de Trévoux.
3 devis ont été réalisés.

ENTREPRISE	MONTANT TTC
SERVICAD	3360€
AINTEGRA	3180.00 €
CALAD ETUDE	2376.00 €

Le conseil valide le devis présenté par Calad Etude

Compte rendu de commissions et syndicats

Commission Vie locale et communication - Nadine Savin

Le 23/06/2021

Edition d'une feuille d'information, sortie prévue autour du 10 juillet.

Concert Avenir'Âge organisé par la Mairie sous le préau de la buvette, le 9 juillet.

La buvette sera tenue par l'association Pégase.

Préparation du Forum des Associations qui se déroulera le 4 septembre à 10 H, nous en profiterons pour accueillir les nouveaux arrivants sur la commune avec une formule petit déjeuner à 9H30, salle polyvalente.

Nettoyons la nature : réitération de l'opération de l'an passé le 25 septembre.

CCDSV Commission GEMAPI / Plan de gestion Ripisylve / COPIL2- Nadine Savin

Réunion en visio, le 30/06/2021

Rappel sur le plan de gestion des ripisylves des bassins versant du Formans, Grand Rieu, Marmont amont et Morbier.

Classement biologique - zones d'inondation importantes - boisées classées.

Ars : nombreux embâcles.

Cibeins, Ste Euphémie, St Didier de Formans et Misérieux : secteurs à enjeux.

Action CCDSV sur le seuil de l'Avoinerie et du Grand Moulin.

Beaucoup d'espèces invasives (style Renouée du Japon) sur nos berges, comment les traiter et les reconnaître.

M. Abdilla soulève un point important : lors de détection d'espèces exotiques envahissantes à qui devons nous le faire remonter, qui est le référent pour cela.

Un guide du riverain sur la ripisylve sera créé pour les aider à mieux connaître les enjeux de rives bien entretenues.

Rappel sur les priorités, les droits, les enjeux et la préservation.

CCDSV Commission sports - Nathalie Pinto le projet de territoire

Commission du 9 juin.

1^{er} axe : Maintenir les équipements existants : petits travaux de réfection

Axe 2 : Etoffer l'offre d'équipement sur notre territoire : construction d'un nouveau gymnase

Soutenir la création d'équipements sportifs portés par plusieurs communes :

Parcours de santé près de la voie bleue (parcours culturel) St Bernard

Pétanque de Trévoux : Master et National

Massieux : skate park ou « pomme park »

Paddle de Villeneuve.

La construction du collège de Trévoux devrait se terminer avant la rentrée 2023, coût total du projet : 27 M€

Commission Vie scolaire - Muriel Munck
Un conseil d'école a eu lieu le 10-06-2021

A la rentrée de septembre les effectifs d'élèves sont les suivants

PS : 21 élèves, MS- GS 27 élèves dont 12 moyens et 15 grands- CP-CE1, 23 élèves -CE1-CE2, 23 élèves - CE2-CM1 23 élèves et CM1- CM2. 22. Le nombre total d'élèves est identique à celui 2020-2021 : 138
Le nombre de classes reste donc à 6.

Les professeurs de écoles, M FIORESE et Mme BIAGINI quittent l'école. Arrivée de Mme Delphine Michon.

Les activités ont été conduites :

- Initiation et informations sur les ruches et les abeilles pour toutes les classes
- Activité musique pour toutes les classes conduite par un intervenant extérieur et clôturée par un spectacle le 25 juin en interne
- Activité basket pour les CE1 et CP assister du club de Jassans
- Sortie aux Serres du baderan avec plantation de légumes à l'école dans le jardin préparé par Anthony (agent technique)
- Les portes ouvertes du 18 juin se sont bien déroulées, les familles ont bien participées.

Remerciement à l'agent technique Anthony pour sa réactivité et la qualité de son travail ainsi qu'à la mairie pour le remplacement des livres de CP et pour l'équipement d'une sono

Centre de Loisirs PEGASE

Inscription de l'été : 44 familles pour 53 enfants sur juillet et Aout.

Coté ado : 11 enfants sont inscrits sur différentes activités.

Informations diverses

Continuité Ecologique du saut du bois sur le Morbier

La préfecture de l'Ain a publié un arrêté portant déclaration d'intérêt général au titre de l'article L 211-3 du code de l'environnement pour la restauration de la continuité écologique au droit du seuil du saut du bois - Ces travaux sont portés par Communautés de Communes

Dans le cadre de ces travaux, il était prévu de récupérer les matériaux pour créer une plateforme le long de la RD 28 afin de créer un cheminement doux.

Les matériaux récupérer lors de la création des méandres ne sont pas récupérables car pas assez consistant pour créer ce talus.

En seconde hypothèse, il était prévu de récupérer les matériaux du futur collège de St Didier mais les matériaux sont tous nécessaires sur site.

La création du cheminement doux est donc reportée à 2022 en vue de rechercher une entreprise pour réaliser cette mission.

Gestion des déchets

La communauté de communes réorganise la gestion des déchets et a validé une modification importante pour la collecte des emballages légers. L'ensemble des 20 communes sera collecté en porte-à-porte avec des bacs jaunes fournis aux usagers.

Ces bacs seront floqués au logo de la CCDSV et pucés. Cela permettra de les géolocaliser et de suivre le taux de présentation et de remplissage de ces bacs.

En fonction des résultats, une équipe de 5 ambassadeurs du tri formés par la Recyclerie seront ensuite envoyés pour sensibiliser les habitants au rappel des consignes de tri pour améliorer les performances.

La distribution des bacs pour Sainte Euphémie se réalisera sur Novembre ou décembre 2021.

Chaque foyer devra avoir un bac individuel ou collectif en fonction du type habitat concerné.

Répétition concert du Vendredi 9 juillet de 19 h à 20 h

L'orchestre national 'Avent âge s'est entraîné toute la semaine à la salle polyvalente. Suite à notre demande une Répétition concert aura lieu à la buvette en pleine Air. L'orchestre sera installé sous le préau.
Le Centre de loisirs PEGASE organisera une buvette en fin de concert.

Commission travaux mercredi 01-09-2021 à 19 h en mairie

Prochain conseil municipal : mardi 07 septembre 2021 à 19 h salle du conseil

La séance est levée : 20 h 15mn